

Recherches sociographiques



L'étude des migrations dans l'analyse régionale

Yves de Jocas

Volume 2, Number 2, 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055080ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055080ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

de Jocas, Y. (1961). L'étude des migrations dans l'analyse régionale. *Recherches sociographiques*, 2(2), 245–251. <https://doi.org/10.7202/055080ar>

A cette attraction des autres régions correspondait la pression démographique du Québec. Cette pression qu'exerçait une conjoncture de sous-emploi chronique ou latent, devenait particulièrement forte en périodes de crise agricole ou commerciale. C'est pourquoi la courbe de l'émigration québécoise exprime un mouvement cyclique. Il est possible, toutefois, que les poussées migratoires du Québec aient varié en intensité, d'un secteur de la Province à l'autre et selon les périodes.

Ainsi, nous voyons que les mouvements de la population répondent aux forces de l'attraction et de la répulsion. Tels sont les deux pôles d'interprétation qui doivent guider notre recherche.

Dans cette perspective, l'étude de l'émigration québécoise au XIX^e siècle nous amène à retracer les étapes de la conjoncture économique. Nous comptons donc colliger tout document susceptible de nous éclairer sur les conditions du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, sur la demande et l'offre d'emploi et sur les niveaux de vie. Les journaux, les archives régionales, et même les papiers de famille, s'il s'en trouve, nous fourniront des pièces importantes.

Quant aux conditions de vie des émigrés, nous possédons des sources de renseignements dans les journaux français publiés aux Etats-Unis et nous comptons faire enquête auprès des sociétés franco-américaines, avec la bienveillante collaboration du Conseil de la Vie Française en Amérique.

Albert FAUCHER

Département d'Economie,
Université Laval.

*

L'ETUDE DES MIGRATIONS DANS L'ANALYSE REGIONALE *

Les déplacements de population ont, depuis toujours, joué un rôle important dans le processus d'adaptation des sociétés à leur environnement. Grâce aux mouvements migratoires, en effet, l'homme a pu assurer et maintenir, non pas toujours sans doute de façon rationnelle, le peuplement des territoires. Sans ces transferts de population, l'humanité se serait vue condamnée à n'être qu'une collectivité relativement restreinte dont la survivance eût été chose fort précaire.

* Communication présentée au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), section : "Sociologie, anthropologie et psychologie sociale", à l'Université d'Ottawa, le 28 octobre 1961.

Aussi les mouvements migratoires sont, à juste titre, considérés par les démographes comme l'un des indices les plus révélateurs du dynamisme d'une population. L'accroissement d'une population et sa composition par âge et par sexe sont les résultantes immédiates, d'une part, du jeu de l'accroissement naturel, c'est-à-dire de l'écart entre les naissances et les décès, d'autre part, du solde des mouvements migratoires. Ce rapprochement entre accroissement naturel et mouvements migratoires dépasse grandement ce point de vue strictement démographique. Leurs dynamismes réciproques, en effet, les situent dans deux sphères du comportement humain fort différentes. Alors que l'accroissement naturel est la résultante directe d'un mécanisme biologique et physiologique qui atteint plus directement — de façon variable, selon les conditions socio-culturelles d'un milieu donné — le volume et la composition de la population, les mouvements migratoires, au contraire, répondent à un acte volontaire dont les répercussions affectent non seulement le volume et la composition, mais le plus souvent la qualité même de la population.

Il est impossible, dans cet exposé, de montrer comment les migrations ont contribué au développement et au progrès de l'humanité, comment elles ont permis l'établissement et le maintien d'un équilibre vital au sein des communautés humaines, comment elles se sont manifestées dans le temps et l'espace. Le point important à souligner ici, cependant, est que les migrations, quelles qu'elles soient, sont la résultante d'une volonté humaine découlant d'une définition que l'on donne consciemment ou inconsciemment, à tort ou à raison, à un milieu de vie. Cette décision, d'ailleurs, peut être celle du migrant lui-même prise librement ou celle d'une autorité politique ou militaire s'imposant à la population. En ce sens, nous pouvons définir les migrations comme étant la réponse de l'homme à ce qu'il considère être, pour une raison ou pour une autre, les possibilités d'existence dans un milieu donné :

"Lorsqu'un groupe, écrit Max. Sorre, est parfaitement enraciné au sol, lorsque non seulement les ressources du milieu sont en équilibre actuel avec ses besoins mais que ses ressources potentielles sont à la mesure de son accroissement démographique, si aucun événement extérieur n'intervient, il n'y a aucune raison pour que ses membres s'en détachent" [1].

Migration et études régionales : hypothèses de travail

Défini dans ces termes, le fait migratoire s'insère parmi les dimensions particulières de l'interrelation écologique homme-environnement. C'est à ce titre que nous croyons que l'étude des migrations doit occuper une place privilégiée au sein des études régionales. Nous aimerions soumettre à la discussion cette proposition générale en distinguant, cependant, trois points :

[1] Max. SORRE, Les migrations des peuples, Paris, Flammarion, 1955, 16.

I. Compte tenu du caractère de notre contexte socio-culturel, l'étude des migrations renvoie immédiatement au problème de l'organisation sociale et par conséquent constitue une voie d'approche logique aux études régionales; elle fournit, en effet, un indice unique relatif au phénomène général du peuplement.

II. De l'analyse du "comment" et du "pourquoi" des migrations se dégagent des enseignements d'une importance fondamentale pour la préparation d'un plan de réaménagement.

III. La constitution d'un indice des migrations serait un instrument efficace pour suivre le développement d'un plan de réaménagement une fois celui-ci mis en vigueur.

Comme on peut s'en rendre compte par la teneur de ces énoncés, seules les migrations internes et plus précisément les migrations inter- et intra-régionales font l'objet du présent exposé.

I

Nous pouvons procéder à l'explicitation du premier point de la proposition, selon lequel une place privilégiée doit être attribuée aux études des mouvements migratoires dans l'analyse régionale, en exposant ce que devrait être la démarche logique de l'étude des migrations inter- et intra-régionales. Normalement, ces études devraient permettre de répondre aux quatre questions suivantes :

- 1 - Quelle est la quantité et la qualité de la population "migratrice"?
- 2 - D'où part cette population et où se dirige-t-elle ?
- 3 - Quels sont les facteurs pouvant rendre compte de ces mouvements?
- 4 - Quelles sont les répercussions de ces transferts de population au sein des communautés qu'ils affectent ?

La réponse aux deux premières questions peut fournir, croyons-nous, un indice de première importance quant à la force centrifuge, centripète ou d'équilibre qu'exerce une région ou une localité sur la population, alors que la réponse aux deux dernières questions doit constituer une interprétation socio-culturelle et socio-économique du phénomène.

Il ne fait aucun doute que les statistiques sur les migrations ne peuvent adéquatement aider à orienter les études régionales que dans la mesure où elles sont un indice de la situation sociale d'ensemble d'une région. En conséquence, ces indices ne doivent pas tant porter sur les migrations totales que sur les migrations de groupes définis en tenant compte de l'âge, du sexe et de toutes caractéristiques pouvant être liées à une exigence existentielle pour un individu

ou une collectivité. S'il est vrai que les migrations sont la résultante de la perception qu'un individu possède de son milieu de vie, il est tout aussi vrai que cette perception est fonction des caractéristiques de cet individu et que ces caractéristiques mêmes conditionnent son intégration et son adaptation dans un milieu.

Dans bon nombre d'études sur les migrations, on a eu tendance à considérer les mouvements migratoires comme liés à une contrainte religieuse, politique ou économique, de telle sorte que l'on est amené à voir les régions d'émigration comme des régions déprimées ou "déprimantes". Il y a certainement beaucoup de justesse dans cette interprétation surtout si l'on considère les migrations internationales.

Nous croyons, cependant, que cette interprétation est sujette à des réserves lorsque l'on traite des migrations inter- ou intra-régionales. A ce niveau, en effet, les migrations sont tout autant la résultante des aspirations — légitimes ou non — de la population que la conséquence d'une organisation régionale déficitaire de quelque façon. Il paraît assez évident qu'une personne peut émigrer parce que la région où elle réside a atteint un optimum de peuplement, qu'elle n'offre pas de débouché à sa spécialisation ou, encore, parce que la région est déprimée. Dans les deux premiers cas, les migrations suivent une ligne normale d'équilibre vital ne présupposant pas nécessairement un problème économique ou autre au niveau régional, ce qui ne saurait être supposé dans le troisième cas. Ainsi, des conditions régionales fort différentes peuvent susciter au sein d'une population un même mouvement de migration.

Il en découle que l'analyse du phénomène migratoire exige, en définitive, la connaissance la plus objective possible des milieux où se produisent les mouvements migratoires. Ainsi, l'étude des migrations nous oriente directement vers l'étude de l'organisation sociale d'ensemble d'une région. En effet, ce n'est que par cette connaissance des conditions géographiques, sociales, économiques, politiques et autres que nous saurons pourquoi et comment une région retient sa population, la rejette en partie ou attire des effectifs nouveaux.

Il ne faudrait pas conclure, à partir des remarques qui précèdent, que l'étude des migrations peut servir de substitut aux études régionales. Nous pouvons tout au plus avancer que non seulement, comme l'affirment Max. Sorre, Pierre George [2], Walter Isard [3], l'étude des migrations est indispensable aux études régionales, mais qu'elle conduit normalement à mettre en lumière les caractéristiques régionales dont la connaissance permettra de mieux définir l'orientation des études régionales proprement dites.

-
- [2] Pierre GEORGE, Rôle et importance des prévisions de population pour l'élaboration des programmes d'action régionale, Communication présentée au Congrès international de la population, à New-York, le 16 septembre 1961.
- [3] Walter ISARD et al., Methods of Regional Analysis : an Introduction to Regional Science, The Technology Press of the Massachusetts Institute of Technology and John Wiley & Sons, 1960.

II

L'on ne saurait, cependant, procéder à l'étude des mouvements migratoires, chercher à préciser les facteurs leur donnant naissance ou à connaître les incidences de ces déplacements sur l'organisation communautaire sans, du même coup, produire une documentation indispensable à la planification territoriale. En effet, les plans de réaménagement du territoire doivent nécessairement tenir compte du dynamisme du potentiel humain. Aussi, en abordant les études régionales par l'étude des mouvements migratoires, on prépare naturellement la voie aux plans de réaménagement, qui sont la suite logique des analyses régionales. Telle est la signification du deuxième point de la proposition établissant un lien de dépendance entre, d'une part, la connaissance du "pourquoi" et du "comment" des transferts de population et, d'autre part, un plan de réaménagement.

Si l'on se réfère à l'ensemble de la littérature contemporaine traitant du problème des migrations, on se rendra vite compte que cette observation n'a rien d'original. La plupart des auteurs, en effet, voient dans un indice des mouvements de population un instrument indispensable à la planification.

Tel est, d'ailleurs, le sens du chapitre 3 de l'ouvrage de Walter Isard, Methods of Regional Analysis. L'auteur met principalement l'accent sur la nécessité des statistiques sur les migrations en vue de perfectionner les techniques de prévision démographique, élément capital de la planification régionale. "Il peut être essentiel, écrit Isard, de bien saisir la portée de ces mouvements pour résoudre des problèmes régionaux fondamentaux" [4]. Dans le même sens, Pierre George souligne que sans la connaissance des mouvements migratoires les prévisions démographiques à long terme seraient illusoires [5].

Nous retrouvons essentiellement la même position du problème chez un spécialiste de l'analyse des migrations internes, Donald J. Bogue. Dans une étude récente [6], Bogue cherche à dégager les fonctions des migrations internes au sein des communautés humaines. Il lui apparaît que les migrations sont un mécanisme permettant de tirer le maximum d'utilité des personnes ayant des qualifications particulières. Or, cette mise à profit du facteur humain fait proprement partie de la définition d'un plan de réaménagement.

L'aspect que nous aimerions mettre en évidence, à la suite de ces auteurs, est que les plans de réaménagement du territoire pourront faire un usage plus adéquat des études des mouvements migratoires, si d'abord les études régionales ont été entreprises dans le contexte des études des mouvements migratoires eux-mêmes.

[4] Ibid., 52.

[5] Op. cit.

[6] Donald J. BOGUE, "Internal Migration", dans : Philip M. HAUSER and Otis Dudley DUNCAN (eds), The Study of Population, An Inventory and Appraisal, Chicago, The University of Chicago Press, 1960, 486-509.

III

Cette optique de travail, qui relie étroitement l'étude des mouvements migratoires aux études régionales et aux plans de réaménagement, a pour avantage de préparer le terrain à la constitution d'un indice permettant de suivre les progrès d'un plan de réaménagement une fois celui-ci mis en vigueur. Ainsi, le troisième point de notre proposition est-il un prolongement logique des deux premiers.

Dans la conjoncture socio-économique actuelle, la restructuration plus ou moins profonde de l'organisation écologique, par le moyen du plan de réaménagement, ne peut se faire qu'en respectant, au maximum, la liberté des citoyens. Or, comme on peut le prévoir, cette redéfinition du genre de vie de la région suscitera un climat de confiance ou de méfiance de la part de la population d'où naîtront de nouvelles contraintes et de nouvelles aspirations. Les mouvements migratoires qu'on observera alors seront un indice des implications socio-économiques du plan d'aménagement tout comme l'étaient les migrations antérieures quant aux conditions de vie prévalant avant la mise en vigueur du plan.

La constitution d'un indice de migrations approprié et relevé de façon systématique aura l'avantage de permettre à l'aménageur de suivre, en partie, l'évolution du plan et de le modifier ou de le corriger au besoin. Il pourra, en effet, grâce à un tel indice, à la fois connaître quelles catégories de la population ne répondent pas aux prévisions et mesurer l'importance de ce phénomène. Les avantages économiques et administratifs d'un tel indice ne peuvent être contestés.

Il est important de souligner, cependant, que l'indice en question ne peut atteindre ce degré d'efficacité que s'il a été construit à partir d'une connaissance de la relation exacte qui s'établit entre les mouvements migratoires et l'organisation communautaire. Cette condition est nécessairement assurée lorsque l'étude des mouvements migratoires constitue la voie d'approche aux études régionales.

Recherche en cours

Ces trois points de la proposition ne peuvent être considérés à date qu'à titre d'hypothèses de travail, traçant la ligne de conduite pour des recherches à long terme. A l'heure actuelle, notre connaissance des mouvements migratoires ne dépasse guère le niveau d'une statistique très générale principalement dégagée des recensements décennaux. Les données disponibles ne permettent pas d'entreprendre des études entièrement satisfaisantes des transferts de population; elles sont ainsi d'une utilité limitée pour les études régionales. Le recensement de 1961 doit, pour la première fois, fournir des renseignements assez détaillés sur les migrations intérieures.

Dans un effort pour combler cette lacune, la Section des Etudes régionales de la Division des recherches économiques du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec a accordé à l'étude des mouvements de population une place importante dans son programme de travail. L'ampleur même des mouvements intra-provinciaux pourrait suffire à justifier ce choix.

On a pu estimer, en effet, que plus de 100,000 jeunes âgés de 15 à 25 ans en 1951 se sont déplacés d'un comté à un autre au cours de la période 1951-1956. Par ailleurs, plus du quart de la population agricole âgée de 20 à 40 ans avait émigré vers une localité rurale ou urbaine durant les mêmes années. Même s'ils sont élevés, ces chiffres sont loin de rendre compte de l'ampleur du fait migratoire de la province.

Le travail actuellement en cours à la section des Etudes régionales vise à établir une statistique qui tienne au moins compte du sexe et de l'âge de la population affectée par les migrations; les données se rapporteront à des unités territoriales assez petites et assez homogènes, de telle sorte qu'elles pourront être plus utiles en fonction d'analyses futures. Une fois en possession de ces statistiques, on procédera à l'analyse permettant d'établir l'importance et la qualité des mouvements migratoires dans le Québec.

C'est alors seulement que nous disposerons d'une documentation suffisante pour chercher à vérifier l'hypothèse de travail que nous proposons à la discussion, à savoir que les études des mouvements migratoires doivent occuper une place privilégiée au sein des études régionales.

Yves DE JOCAS

Section des Etudes régionales,
Bureau des recherches économiques,
Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.

*

LA CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE SUR

"LES RESSOURCES ET NOTRE AVENIR"

Le Canada compte à peine dix-huit millions d'habitants très inégalement répartis sur un vaste territoire de près de quatre millions de milles carrés où abondent, à ce qu'on dit généralement, les ressources de toutes sortes : minières, forestières, hydroélectriques et agricoles. Presque tous les citoyens du pays partagent la conception optimiste d'un "Canada unlimited", conception à laquelle on les a habitués depuis toujours et qui, en tous les cas, fait la réputation du pays à l'étranger.